



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E118

VALABLE JUSQU'AU 11/10/2024

ÉDITÉ LE 15/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 28/07/1952

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 03/10/2002
150 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ METZ B333905602

Siret : 333 905 602 00038

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 08 2993

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 145450499

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 145450499

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : OBRINGER TOITULOR

ZAC DE LA BELLE FONTAINE

1 RUE DE L'ETANG

B.P. 20028

57151 MARLY CEDEX

Téléphone : 03 87 63 71 61

Fax : 03 87 63 09 67

Portable :

Site Internet : www.obringer.fr

E-mail : contact@obringer.fr

Responsabilité légale :

OBRINGER FRANCK PRÉSIDENT / WAHL THIERRY DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 31 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2302	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2022
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	14/10/2021
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	22/09/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.